

## Notes sur l'interprétation des expressions référentielles dans les parenthèses

---

Françoise Zay  
Séminaire de linguistique française  
Université de Fribourg

---

### Résumé

Il est assez fréquent que des locuteurs interrompent leur discours et se tournent vers d'autres buts discursifs avant de "raccrocher" au discours premier, qu'ils achèvent sans que son exécution ait été perturbée par l'interruption : on appelle incise la séquence syntaxique non connexe ainsi encadrée. Nos observations portent sur un type particulier d'incises - appelées ici parenthèses - caractérisées par le fait qu'une proposition verbale s'intercale entre les constituants régis d'une clause. Dans cette configuration discursive particulière, il s'agit de décrire, en réévaluant les notions usuelles d'anaphore et de cataphore, les problèmes posés par le traitement de certaines expressions référentielles, dont l'interprétation dépend d'informations disponibles dans la clause interrompue. La notion d'objet indéterminé illustrera le mode dynamique de gestion des objets-de-discours concernés. Une attention plus ponctuelle sera portée aux expressions méta-énonciatives, typiques du processus de changement de perspective opéré par le décrochement parenthétique.

### 1. Introduction

On peut représenter schématiquement une insertion parenthétique sous la forme  $AbA'$  :  $b$  note la parenthèse,  $A-A'$  les deux segments de la clause ou la période momentanément interrompue, sans que  $b$  et  $AA'$  entretiennent des rapports logiques d'intégration (voir Berrendonner, 1993). Définies comme un phénomène de rupture ou d'hétérogénéité syntaxique, les parenthèses qui s'intercalent ainsi à l'intérieur d'un énoncé attestent parfois

l'irruption d'un discours ou d'un programme discursif apparemment radicalement étranger à l'énonciation en cours. C'est notamment le cas lorsque le locuteur se trouve confronté à des informations situationnelles qui l'obligent à réagir en suspendant son discours premier. Ainsi en (1), une femme réprimande son enfant "en même temps" qu'elle s'adresse au marchand de légumes, en (2), le conférencier peste contre le câble du rétroprojecteur qu'il utilise pour illustrer son propos :

- (1) il me faut des °arrête /° tomates \ une livre de tomates \ (oral)  
 (2) une interprétation très simple / °si j(e) pouvais éviter de m(e) prendre les pieds dans c(e) machin ce serait mieux /° \ une: on peut interpréter ce prédicat (...) (oral)<sup>1</sup>

Plus souvent, les parenthèses, bien que conservant leur statut d'autonomie syntaxique, tissent avec la structure emboîtante la trame d'une cohésion discursive globale, cohésion manifestée par le fait qu'elles contiennent des expressions référentielles dont l'interprétation dépend, du moins partiellement, du co-texte d'encadrement. C'est à la description de phénomènes de rappels tels que ceux des exemples ci-dessous que cette étude est consacrée<sup>2</sup> :

- (3) L'éventail des superlatifs généralement utilisés par les pêcheurs - *et Dieu sait s'ils sont variés et nombreux* - ne suffisait pas, dimanche soir, à qualifier le résultat du marathon organisé par la société de pêche à la traîne "Les Grelots". (presse)  
 (4) Et, on pourra faire intervenir - *si elle n'a pas déjà été requise de façon plus précoce* - la chirurgie oculaire qui consiste à renforcer ou affaiblir un ou plusieurs des six muscles qui commandent chaque oeil (...) (presse)  
 (5) il y a encore ceux: °*et ils sont nombreux* /° qui se tâtent toujours au sujet de l'adhésion (oral, radio)

Précisons d'emblée que la notion utilisée de "phénomènes de rappels" n'engage en rien une conception de l'anaphore comme substitut direct d'un

<sup>1</sup> Nos conventions de transcription sont explicitées en fin d'article. Les emprunts à d'autres corpus que les nôtres sont signalés par renvoi à l'auteur, et cités dans leur transcription originale.

<sup>2</sup> Notre travail a ainsi pour but de documenter un champ d'observations et de réflexions balisé, entre autres, par une étude de M.-J. Reichler-Béguelin sur les anaphores pronominales figurant dans des structures de discours rapporté, c'est-à-dire des configurations discursives hétérogènes; voir (Reichler-Béguelin, à paraître).

segment textuel. Si la propriété définitoire des expressions anaphoriques est de n'être "pleinement interprétables référentiellement que grâce à des informations qui ont préalablement été introduites dans l'univers du discours" (Apothélos & Reichler-Béguelin, à paraître), les informations supports en question peuvent être de nature variées. Elles alimentent le niveau des représentations cognitives co-construites (mémoire discursive ou M dans la terminologie utilisée), et ce sont ces objets-de-discours validés dans M (directement ou indirectement, par inférence) que "rappellent", ou extraient, les anaphores<sup>3</sup>. Dans cette perspective, il convient d'établir une équivalence fonctionnelle entre l'expression "ce machin" de l'exemple (2) et les anaphores des exemples (3) à (5), à ceci près que le mode d'introduction des objets-de-discours désignés diffère : entrent en jeu des évidences perceptives dans le premier cas, des moyens linguistiques dans les autres. Aussi, c'est par simple commodité que je limiterai mes observations à des emplois du second type.

Autre remarque préalable : j'utilise le terme "expressions référentielles" au sens de forme "non liée"<sup>4</sup>. Les référents discursifs qu'elles convoquent sont aussi bien des objets substantivés que des propositions, correspondant à des entités cognitives complexes susceptibles d'être réifiées. Pour les besoins de l'analyse, je prendrai parfois en considération des expressions qui s'interprètent comme de simples variables de prédicat (Cornish, 1991), dénotant une propriété ou un attribut (parfois nominal), comme ici :

- (6) Le Dictionnaire de l'Art moderne et contemporain, par des notices concises - *le "genre" l'impose* -, scrupuleuses et nettes, des renvois de l'une à l'autre (...) décrit et déchiffre ce que furent les formes, les ruptures et les défis de l'art lors des dernières décennies. (presse)

<sup>3</sup> On m'accordera de ne pas détailler le cadre théorique repris ici en charge. Pour une présentation plus précise et argumentée, voir parmi les travaux récents (Reichler-Béguelin, à paraître), et (Apothélos & Reichler-Béguelin, à paraître).

<sup>4</sup> Sur la distinction entre forme de rappel et forme liée, voir Berrendonner & Reichler-Béguelin (1989).

## 2. Parcours interprétatifs

Au cours de leur présentation du "réseau anaphorique" potentiel des structures d'incises, D. Delomier et M.-A. Morel mentionnent trois modes distincts d'assignation d'un référent à une expression anaphorique<sup>5</sup> située dans une parenthèse, selon que le référent visé est validé par le premier segment, le second segment ou la totalité de l'énoncé cadre (1986, 153-155). Sans pour autant revenir à une conception strictement "antécédentiste" des phénomènes de rappel, on peut considérer, à première vue, que les exemples retenus ci-dessus témoignent de ces trois types de parcours : en (3) la dépendance interprétative de l'expression soulignée s'établit bien envers des informations délivrées par le contexte gauche (situation d'anaphore proprement dite), en (4) l'"introduceur linguistique" est fourni à droite de la parenthèse (situation de cataphore), alors qu'en (5), si la fonction référentielle du SN encadrant la parenthèse ne peut être assurée que par la réunion du pronom démonstratif et de la relative déterminative, le pronom *ils* pointe apparemment sur le référent ainsi identifié (type de l'"ana-cataphore" décrite par M. Kesik (1989, 80).

Des exemples ci-dessus il ressort que le choix du parcours interprétatif n'est apparemment pas contraint par la nature - au sens grammatical du terme - de l'expression référentielle. Les trois types de mise en relation avec le contexte sont en effet également attestés dans les exemples suivants, où recours est fait à des SN démonstratifs :

- (7) Le côté texte de circonstance - *et ce mot n'a rien de péjoratif* - disparaît au profit du texte appartenant à Foucault de façon générale. (presse)
- (8) Partagé entre le remords et - *permettez-moi ce mot pittoresque* - la rigolade où me mettraient, tour à tour, les souvenirs évoqués (...) (presse)
- (9) Les faits reprochés à ce médecin réputé se sont produits à fin 1990. A l'époque il était à la fois le pédiatre des enfants et le médecin de famille de V. Ce dernier - *ce détail n'est pas sans importance dans cette affaire* - a défrayé la chronique au début de la même année en provoquant le premier grand "krach" immobilier de la crise économique avec des engagements portant sur plusieurs centaines de millions de francs. (presse)

<sup>5</sup> Le terme est ici utilisé dans son acception générique, ou hyperonymique, de "diaphore" non orientée, pour reprendre le terme de Maillard (1974).

Notons toutefois que le parcours "ana-cataphorique", c'est-à-dire le fait de devoir considérer l'énoncé encadrant global comme introducteur du domaine référentiel, est le plus souvent lié à des occurrences d'anaphores "résomptives". Il est en effet assez logique que, dans les cas de dissociation micro-syntaxique qui forment notre corpus, ces expressions qui réfèrent soit à au contenu propositionnel global, soit à l'acte d'énonciation effectué, exigent que soit pris en compte à la fois le contexte gauche et le contexte droit de la parenthèse (voir aussi les exemples (45) à (47) *infra*) :

- (10) des règles *il faut le rappeler* / qui ne s'appliqueront qu'aux ressortissants de la Communauté Européenne \ (oral, radio)
- (11) Ce que dit Pinel sous couvert d'approximation, c'est bien ce que révèle la métaphore d'Esquirol : le "mythe d'un possible pouvoir absolu" du thérapeute sur l'aliéné, le "mirage d'une complète captation" de son esprit, fastes du mesmérisme à peine révoqué, auxquels l'aliénisme ne résiste pas, alors même qu'il confère à l'aliéné - *en cela consiste très exactement la révolution pinélienne* - le statut de sujet (...). (article scientifique)

En l'absence de contraintes spécifiques à la nature de l'anaphorique, le choix du parcours interprétatif (à gauche ou à droite) peut dépendre cruciallement du contexte, ou d'inférences liées à la planification argumentative. Comparer en effet :

- (12) A-t-on ou n'a-t-on pas gonflé l'affaire Habache ? Dans un déjeuner avec la presse étrangère mardi dernier, Roland Dumas, le très florentin ministre des Affaires étrangères, soulignait combien cet épisode peu glorieux, *il faut l'admettre*, n'avait aucune répercussion fâcheuse chez les amis et alliés de la France. (presse)

où l'interprétation préférentielle du pronom établit une justification du choix de l'épithète "peu glorieux", alors que dans :

- (13) Malgré ces témoignages flatteurs, *il faut néanmoins l'admettre* (le constat est valable pour la majorité des éditions du XIXe siècle en Suisse), le travail de publication de la SHSR souffre, selon les exigences actuelles de la recherche scientifique, de nombreuses carences. (article scientifique)

c'est l'adverbe *néanmoins* qui impose une lecture "prospective" du pronom, tandis qu'en l'absence d'un tel indice l'interprétation pourrait demeurer ambiguë. Dans l'exemple (8), l'interprétation rétrospective est

bloquée par la non congruence présuppositionnelle entre *remords* et *mot pittoresque*.

Mentionnons encore qu'il existe probablement une hiérarchie dans le choix du parcours interprétatif, la stratégie "rétrospective" étant adoptée préférentiellement (Reichler-Béguelin, 1988, 36), préférence renforcée par le nombre élevé d'insertions à fonction "réparatrice". Ceci explique qu'un énoncé comme :

(14) Un scénario vaut ce que vaut le regard (*s'il en a un*) que le metteur en scène porte sur lui (presse)

puisse soulever des difficultés de décodage, si le lecteur est obligé de réviser la sélection du contexte gauche comme domaine d'interprétation des pronoms.

La classification séduisante de nos exemples en "anaphores", "cataphores" et "ana-cataphores" soulève néanmoins quelques difficultés, et il est nécessaire de nuancer ou relativiser cette typologie. En premier lieu, du fait qu'il est souvent difficile de délimiter avec précision le matériel linguistique support ou introducteur d'un objet-de-discours, notamment lorsque l'anaphore est "résomptive" ou associative (Apothéloz & Reichler-Béguelin, à paraître). En voici une brève illustration :

(15) Que pouvons-nous - *la question est de toi* - contre cette situation aberrante ? (livre)

Il est possible de considérer que le SN défini *la question* exige que l'on prenne en compte l'énoncé encadrant global comme domaine d'interprétation, le référent de ce SN étant constitué par l'acte d'énonciation effectué. Or cet acte de langage peut être identifié (donc accessible) d'emblée, on en conviendra, grâce au morphème interrogatif et à l'inversion. L'expression anaphorique sera dès lors assimilée aux exemples relevant de la première catégorie.

En second lieu, il est nécessaire de préciser que la distinction entre trois types de parcours interprétatifs spécifiques relève de l'adoption d'un point de vue de décodage uniquement, et ne peut donc servir de modèle descriptif unique.

### 3. Encodage vs décodage

L'apparente symétrie anaphore et cataphore a déjà été soumise à critique circonstanciée, avec pour conclusion que "la notion de cataphore n'a véritablement de sens que si l'on emprunte le point de vue du décodeur"<sup>6</sup>. Dans le processus d'encodage, en effet, il est possible de traiter la référence "cataphorique" comme une forme particulière de deixis, ainsi que le suggère M.-J. Reichler-Béguelin : "l'encodeur opère de manière déictique, renvoyant à un contenu qu'il a en tête, qui est déjà connu de lui-même s'il n'est pas encore validé discursivement au moment où il actualise l'expression référentielle cataphorique" (1988, 38)<sup>7</sup>. Aussi de ce point de vue faudrait-il rapprocher le fonctionnement de la référence dans les exemples (4), (5) et (2) de notre corpus, deixis mémorielle et deixis situationnelle pouvant être considérée comme foncièrement apparentées. Cependant, alors que locuteur et interlocuteur partagent en principe les mêmes percepts situationnels dans le second cas, il y a bien discordance *catastrophique* entre leurs représentations respectives dans le cas de la deixis mémorielle. De nombreux exemples témoignent que le phénomène est courant et plutôt bien toléré dans la configuration parenthétique :

(16) Mais si vous ne le faites pas, *et aux deux sens du mot, je viens de m'en apercevoir*, jouer avec son instrument dès le début, quelque chose est définitivement perdu (oral, < Authier-Revuz)

(17) Mais il ne faut pas oublier que chaque critère donne naissance à un type de mot plus ou moins différent des autres et c'est pourquoi on a coutume de distinguer - *et il est facile d'allonger la liste* - mot orthographique, mot phonique, mot grammatical, mot sémantique. (article scientifique)

(18) Je ne crois pas / *même si le mythe est bien répandu* /° que la Suisse soit: euh et ait été / véritablement / une terre d'asile // (oral, radio)

(19) Jacques Allaman n'a pas résisté aux charmes / *mon Dieu qu'elle était belle* \° de Julia Roberts / dans | *Pretty Woman* \ (oral, radio)

Cette tolérance large relève peut-être d'un décodage particulièrement bienveillant envers le locuteur, c'est-à-dire d'un effort élevé de

<sup>6</sup> Reichler-Béguelin (1988, 38); pour une critique de la cataphore comme "anaphore anticipante", voir aussi Kesik (1989, 65-66).

<sup>7</sup> Voir également, au sujet de "la pensée indexicale comme caractéristique générale de l'encodage", (Apothéloz & Reichler-Béguelin, à paraître)

coopérativité, éventuellement d'empathie. Pourtant, nombreux sont les exemples qui attestent qu'en général le décodeur est rarement aussi bien disposé, qu'il lui est peu favorable de "faire crédit" ainsi au locuteur...<sup>8</sup> Il faut peut-être voir, dans la bonne acceptabilité des énoncés (16) à (19), l'effet d'une spécificité de la structure parenthétique, à savoir la non intégration syntagmatique des énoncés encadrant et encadré<sup>9</sup>. Le décrochement opéré par la parenthèse vis-à-vis de l'énoncé interrompu est en général signalé auditivement ou iconiquement. Ce marquage contribue à ce que le programme cadre soit interprété comme "ouvert", ou mis en attente, et annonce que son achèvement ne sera en rien troublé ou remis en cause par l'énoncé parenthétique. Ainsi, la verbalisation de l'information support permettant d'interpréter la cataphore en (4) n'intervient pas comme procédure de rattrapage *a posteriori*, comme dans l'exemple ci-après, mais en tant que poursuite d'une opération autonome d'introduction du référent, comme dans l'exemple (21) :

(20) Il est à pied d'oeuvre. Enfin, "Il", c'est de Yannick Noah qu'il s'agit bien sûr. (presse, < Reichler-Béguelin)

(21) professeur / vous venez de publier / *Il est sorti cette semaine /* un livre sur l'Europe / (...) (oral, radio)

Cette planification, ou cette gestion de deux énonciations indépendantes<sup>10</sup> laisse supposer que la parenthèse est le lieu d'un traitement cognitif "en parallèle", en vertu duquel le locuteur effectue diverses opérations de retraitement de ses objets "en même temps"<sup>11</sup> qu'il en assure explicitement l'identification (de ceci découlent des hypothèses qu'il faudrait examiner soigneusement concernant le processus psychologique de planification ou sur la notion de mémoire à long terme). En d'autres termes, si les objets-

<sup>8</sup> Sur les "conflits d'intérêts" entre encodeur et décodeur, je renvoie à l'article de D. Apothéloz et M.-J. Reichler-Béguelin, à paraître dans le *Journal of Pragmatics*.

<sup>9</sup> De même que l'interprétation des pronoms "hétérogènes" d'un discours direct introduit dans un récit, bien que mettant en oeuvre parfois des processus de catalyse et des calculs inférentiels complexes, "passe" généralement bien. Notons que la parenthèse de l'exemple (19) peut être interprétée comme une forme de discours indirect libre. Voir l'article de M.-J. Reichler-Béguelin consacré à ces phénomènes (à paraître).

<sup>10</sup> Nous le verrons plus loin, le fait que la plupart des anaphoriques que nous examinons sont des expressions méta-énonciatives, ou témoignent d'une rupture de point de vue sur le référent, est congruent avec la caractérisation des parenthèses comme programme hétérogène relativement à l'énoncé encadrant.

<sup>11</sup> Mais la linéarité du discours oblige à réaliser cette simultanéité dans une chronologie (cf. Berrendonner, 1993).

de-discours sont *prévus* au niveau de l'énoncé cadre, ils peuvent être évoqués, modifiés, reclassifiés, argumentés au niveau de l'énoncé encadré, quand bien même ils n'auront pas encore été *introduits* explicitement et/ou complètement. C'est à ce traitement en parallèle que l'interlocuteur est invité à coopérer, en acceptant que soit suspendues les opérations d'identification des référents intervenant comme éléments de l'énoncé parenthétique.

Reste que, si dans la perspective de l'encodage, tout peut être ramené à une forme d'anticipation anaphorique, du point de vue du décodeur, en cas de cataphore la parenthèse opèrerait en quelque sorte sur un référent "absent", et l'interprétation de l'expression référentielle qu'elle contient serait une procédure purement rétrospective. Le cas semble évident dans un exemple tel que :

(22) Au terminus de la ligne 7, au Lignon, le conducteur du bus - *sans la payer* - prend "La Suisse", la lit de A à Z, en se mouillant, avec sa salive, les pouces pour tourner les pages. (presse, < Reichler-Béguelin)

Cependant, bon nombre de nos exemples témoignent d'une mise en oeuvre dynamique d'ajustements constants à base de conjectures héritées du premier segment de l'énoncé encadrant. De fait, l'opération d'"identification différée du référent" (Reichler-Béguelin, 1988, 38) devra plutôt être considérée comme une opération d'*unification* de deux objets-de-discours. Les exemples traités ci-dessous en serviront d'illustration.

#### 4. Anaphores pronominales et objets indéterminés

Reprenons l'exemple (21) cité plus haut. Un verbe comme *publier* comporte dans sa valence (c'est-à-dire à titre d'élément impliqué) un argument pronominalisable en *le*<sup>12</sup> auquel correspond, au plan sémantique, un *actant*. (Berrendonner, 1994, 226). Il a été montré que, dans des cas de non-saturation syntaxique, c'est-à-dire lorsque "l'une ou l'autre des positions d'argument sélectionnées par un verbe demeure inoccupée", "les places d'actants sont néanmoins instanciées" (Berrendonner, à paraître). Du

<sup>12</sup> Nous nous situons dans la perspective de "l'approche pronominale" en syntaxe, celle des travaux de C. Blanche-Benveniste et alii (1984).

fait que la séquence interrompue *vous avez publié...* se présente, du moins provisoirement, avec un argument zéro, on admettra qu'elle introduit un actant indéterminé, c'est-à-dire, au plan de la référence ou dans l'état du savoir partagé, un objet-de-discours également indéterminé, caractérisé simplement par des attributs découlant du sens du prédicat (il s'agira en l'occurrence d'un objet relevant de l'imprimé). Dans ce cas, il est loisible de faire l'hypothèse que le pointeur pronominal de la parenthèse est interprété comme coréférentiel à cet objet innommé, traitement conjectural certes, mais favorisé en deux circonstances :

- D'une part si l'on considère que la parenthèse, en dépit de son caractère subsidiaire, établit une forme de focalisation dans l'espace des représentations. On peut en déduire un degré de saillance cognitive élevée pour l'objet sur lequel pointe l'anaphorique. Dans les exemples mentionnés, on peut par ailleurs affecter à l'objet indéterminé un facteur de saillance locale (il est le dernier à avoir été "introduit"). Or, combiner saillance locale et saillance cognitive semble être une des stratégies privilégiées pour l'interprétation des anaphoriques<sup>13</sup>. Qu'un exemple comme (23) soit censuré témoigne de l'échec d'une telle stratégie (le pronom *il* ne peut être coréférentiel au SN *le jeu*), joint à la prévisibilité faible du référent relativement aux informations dispensées par le premier segment et à la longueur de la parenthèse qui augmente le coût de "conservation en mémoire" de l'énoncé cadre :

(23) Angélique est restée sur le plan du réel, de la sincérité, elle n'a pas entrevu le jeu très raffiné (*et très cruel aussi, parce qu'il devrait comprendre ici qu'Angélique l'aime pour lui-même et non pour l'argent !*) de Lucidor. (mémoire de licence, < Reichler-Béguelin; la censure est le fait du correcteur)

- D'autre part les hypothèses de décodage reçoivent confirmation lorsque les prédicats associés à l'anaphorique dans l'énoncé parenthétique se montrent compatibles avec les attributs "hérités", même très pauvres, de l'objet indéterminé. Dans l'exemple (21), il est clair que *être sorti cette semaine* est tout à fait congruent à *vient d'être publié*.

<sup>13</sup> Cette stratégie explique peut-être que dans l'exemple (14) mentionné *supra* (*Un scénario vaut ce que vaut le regard (s'il en a un) que le metteur en scène porte sur lui*), la parenthèse soit considérée comme ambiguë, ou pose des difficultés de décodage. Sur la notion de saillance, voir Berrendonner et alii (à paraître); sur son application à l'interprétation des anaphoriques, voir Apothéloz (1995, 314-317).

La ratification opérée par l'achèvement du programme discursif encadrant intervient alors comme un processus d'unification entre l'objet-de-discours indéterminé implicite par le contexte gauche et configuré ou retraité dans la parenthèse, et celui "nouvellement" introduit. Cette unification étant elle-même favorisée si la catégorisation, la dénomination et les prédications du nouvel objet seront à leur tour hautement compatibles avec les présupposés disponibles auparavant.

Une analyse similaire permet de rendre compte des exemples comme :

(24) Il est pourtant nécessaire de respecter une nuance entre les Serbes de Serbie et ceux de Bosnie. Les premiers, du moins ceux que nous avons côtoyés, réfutent les affirmations selon lesquelles leur armée soutient les milices serbes de Bosnie, mais ne nient pas, - *ils la regrettent* - l'existence de ces milices. (presse)

(25) Tu sais / j'ai rencontré: °*et j(e) l'ai à peine reconnue c'est c'est incroyable ce qu'elle a changé* /° euh: la l'ancienne copine de Claude \ (oral)

Cette dynamique inférentielle intervient également dans les cas où un objet indéterminé est construit par catalyse, en vertu des informations dispensées uniquement par l'anaphorique lui-même, et éventuellement par les restrictions de sélection des prédicats dont il est l'argument, ou des informations qui lui sont associées sous forme d'attributs :

(26) Il y a encore, *et il ne faut pas l'oublier, puisque Lyons y fait explicitement allusion* (cf. *ci-dessus*), le fait primordial qu'inclusion est un terme de la logique des classes (...) (article scientifique)

La situation est quelque peu différente lorsque l'interprétant de l'expression référentielle est une proposition, c'est à dire un complexe de prédicats et d'objets, ou l'énonciation elle-même. Il est concevable dans ce cas que les locuteurs se satisfassent d'une unification toute relative, ou partielle, entre l'objet flou catalysé dans la parenthèse et le référent de l'énoncé cadre, d'autant qu'il y a changement de rang ou de statut logique. Dans l'exemple suivant, il paraît difficile de délimiter avec précision le contenu référentiel de l'anaphorique *ce* : est-ce "le fait de travailler avec un ensemble de musique contemporaine", "le fait de retraduire l'allemand en français" ou tout cela à la fois qui est mis en équivalence avec le nouvel objet introduit et catégorisé par un *N* qui ?

(27) ce que je veux dire par là - je n'ai pour le moment que commencé et je n'y ai pas travaillé encore de manière approfondie -, on s'est mis en tête à Montréal, avec un excellent ensemble de musique contemporaine - *c'est une suggestion qui vient de Cathy Berberian* - de retraduire l'allemand en français. (interview transcrit, presse)

L'usage du pronom démonstratif est minimalement contraignant dans ce cas-là, s'appliquant à un objet non dénommé<sup>14</sup>. De même que le démonstratif peut référer de manière relativement floue à toute une clause et à des complexes de prédicats et d'objets malaisément discriminés, l'utilisation est fréquente des pronoms non individué *le*, *en* et *y*, qui réfèrent à des entités non discrètes (Cornish, 1991, 126), usage majoritaire eu égard à une nominalisation lexicale théoriquement possible<sup>15</sup> :

(28) vous faites un moment / *d'ailleurs c'est des pages qui sont intéressantes* /<sup>o</sup> l'éloge du Nouveau Roman / l'éloge de la modernité \ (oral, *Apostrophes*)

(29) Le latin - *Charpin en a donné une démonstration magistrale* -, comme le grec, ne possède aucun lexème équivalent (...). (article scientifique)

(30) Mais si vous ne le faites pas, *et aux deux sens du mot, je viens de m'en apercevoir*, jouer avec son instrument dès le début, quelque chose est définitivement perdu (oral, < Authier-Revuz)

(31) La phrase - *est-il besoin de le rappeler ?* - constitue dans notre tradition grammaticale une notion fondamentale qui, depuis l'Antiquité, fixe sa limite à notre discipline. (article scientifique)

Précisons que, dans ce dernier exemple, le statut logique du référent du pronom reste ambigu : ce dernier peut référer aussi bien au contenu propositionnel qu'à l'acte d'énonciation effectué. De tels cas ont été décrits par Berrendonner (1994) : le locuteur gère, grosso modo, un référent "à géométrie variable", amalgamant deux représentations en une entité indifférenciée, un objet "indiscret". Les gloses méta-énonciatives

<sup>14</sup> Corblin (1991, 142), parle de "référence indistincte" à propos du pronom sujet *ça/ce*, pronom qui laisse ouverte la catégorisation du réel auquel il s'applique, et n'implique pas une délimitation précise du référent. Pour Cadiot (1988, 177-178), la spécificité du démonstratif *ce* tient en ce qu'il permet de conserver un accès propositionnel au référent.

<sup>15</sup> On trouve également des emplois similaires avec le nom *chose*, dont le contenu intensionnel est des plus ténu, ou vague. Cf. l'exemple suivant : *Tu as décidé "et j'approuve tout à fait la chose" / d'abandonner tes leçons*. Voir à ce sujet Kleiber (1987).

examinées maintenant en fourniront d'autres attestations (cf. aussi Apothéloz & Reichler-Béguelin, *ici-même*).

## 5. Anaphores et méta-énonciation

On peut faire l'hypothèse que l'opération *syntaxique* d'insertion rend très probable l'intervention d'une opération *logique* dans le traitement ou la saisie des objets<sup>16</sup>. En effet, il est flagrant qu'un nombre élevé d'incises opère en quelque sorte un double décrochement, la rupture de la connexité syntaxique s'accompagnant d'un "saut" au niveau métalinguistique. Ainsi le marquage du décrochement parenthétique (à l'oral, par l'intonation, à l'écrit, par la ponctuation) ne serait pas simplement le signe d'une non intégration syntaxique, mais jouerait comme indice du passage à cet autre niveau. Rien d'étonnant dès lors que, dans notre corpus, les expressions dont le référent est un objet langagier (dénomination d'une catégorie grammaticale, d'une structure syntaxique, d'un argument, d'un acte de langage, etc.) soient majoritaires. Les énoncés méta-énonciatifs ont été largement inventoriés et minutieusement décrits par J. Authier-Revuz. Sans prétendre à l'exhaustivité, je me bornerai à mettre en relief certaines caractéristiques des anaphores réflexives, relatives d'abord à un signe isolé de la chaîne, ensuite à l'énonciation elle-même.

### 5.1. Mises à distance locales

Une première remarque tient au choix du site syntaxique de l'insertion, opéré en fonction d'un critère de "proximité" au sens tout à fait matériel du terme. Les gloses méta-énonciatives font en effet irruption, sans considération des solidarités syntaxiques les plus étroites, au plus près du signe qu'elles commentent (Authier-Revuz, 1991, 1993)<sup>17</sup> :

(32) [...] dans cette découverte, *le mot est bête mais tant pis*, de soi que fait Freud. (oral, conférence < Authier-Revuz)

<sup>16</sup> La probabilité confine d'ailleurs à la quasi certitude lorsque la parenthèse brise des solidarités particulièrement fortes entre constituants de la phrase hôte (voir exemples (32) à (34) *infra*).

<sup>17</sup> Pour revenir à l'exemple (8) *supra*, mentionnons que l'interprétation rétrospective semble inhibée autant par la présence du coordonnant *et* (externe à la parenthèse), que par les inférences liées à la nature de l'anaphorique.

(33) n'y a-t-il pas tout de même, une question de, *je dis le mot en hésitant*, l'santé morale qui joue pour l'adolescent dans son contact avec la drogue (oral, < Authier-Revuz)

(34) i(l) faudrait vraiment que: tout l(e) monde soit concerné / par euh: la la: °bon tant pis pour le mot /° euh: purification de notre environnement \ (oral)

On le voit, cette proximité est relative aussi bien au contexte gauche qu'au contexte droit, mais, les commentaires métalinguistiques ayant le plus souvent une fonction "réparatrice" (Berrendonner, 1993), ils interviennent plus fréquemment juste après l'énonciation du signe donné ou jugé comme "problématique". Dans le cas inverse du commentaire préventif, le fait que la parenthèse doive être "accrochée" au segment suivant est, à l'oral, souvent marqué intonativement par un accent d'intensité, signalé dans l'exemple (33) par la barre oblique avant le mot *santé*, et dans l'exemple (34) par la mise en gras de la première syllabe de *purification*. Emphase prosodique qui correspondrait, à l'écrit, à l'usage des guillemets.

Il faut noter toutefois – deuxième remarque – que le marquage intonatif ou typographique de la "source" n'est pas nécessaire; il correspond simplement aux cas où l'expression visée par le commentaire est explicitement "mise à distance" ou "dédoublée" à l'intérieur de l'énoncé cadre déjà :

(35) L'affaire [...] dévoile une radicalisation du "débat" (*pour autant que le mot convienne*) économique en France. (presse, < Authier-Revuz).

(36) Philippe Joye (...) est aussi inclassable que son parti. Non, "Babar" - *le surnom lui vient de la troupe* -, individualiste impénitent, dérange et désoriente. (presse)

L'emploi des guillemets<sup>18</sup> ici signale que l'expression mise à distance est utilisée à la fois "en usage" et en "mention". Autrement dit, à mon sens, le locuteur actualise ou superpose ostensiblement deux objets-de-discours, l'un étant l'entité désignée par le nom (dont le N fournit le signalement), l'autre prenant le N lui-même pour objet. La connotation autonymique

<sup>18</sup> "Guillemets" réalisés à l'oral aussi, généralement sous la forme de signaux prosodiques particuliers (accent d'insistance par exemple).

ainsi exhibée *appelle* la glose méta-énonciative<sup>19</sup> dans laquelle intervient une forme de rappel du seul objet-signe. Dans cette optique, on pourrait considérer l'anaphorique en question comme co-référentiel<sup>20</sup>. L'indication explicite du double jeu (en usage et en mention) n'est toutefois pas une condition nécessaire pour une anaphore métalinguistique du même type que les précédentes :

(37) Le concert - *le mot est sans doute impropre* ! - où P. devait chanter a encore été reporté. (presse)

(38) ce qu'il en est [...] du phantasme qui, *selon la formulation de Lacan*, rend le plaisir apte au désir. (écrit scientifique, < Authier-Revuz)

(39) Quelques heures plus tard, Moustique, (*car il s'appelait comme ça*) est arrivé en courant. (copie d'élève)

(40) une étude montre que l'illettrisme / °on préfère ce terme à celui d'*analphabétisme* /° est répandu en Suisse comme dans d'autres pays d'Europe \ (oral, radio)

(41) Une véritable analyse logique, *pour justifier ce nom*, devrait distinguer avec soin ces deux éléments (...) (article scientifique)

On peut y voir un type particulier d'anaphore associative, en supposant que tout objet-de-discours mis en mémoire par des moyens linguistiques comporte à titre d'ingrédient le ou les signes verbaux qui ont contribué à sa construction, considérés dans leur matérialité, et porteurs d'attributs typiques ("concert" est un mot, "Pierre qui roule n'amasse pas mousse" est un proverbe, etc.). Une autre explication est basée sur l'hypothèse que le discours met en mémoire non seulement des référents correspondant à des notions, mais aussi, parallèlement, et de façon indiscriminée, des référents correspondant à la représentation des signes utilisés, catégorisables – selon le savoir grammatical du locuteur – comme mot, terme, nom, formule, etc. (Berrendonner et alii, à paraître)<sup>21</sup>. Le pointeur métalinguistique serait alors

<sup>19</sup> La mise à distance opérée par les guillemets désigne, selon J. Authier-Revuz, le lieu d'une "suspension de prise en charge", qui "détermine une sorte de creux à combler", "un appel de glose" (1981, 128).

<sup>20</sup> Reste à expliquer pourquoi l'emploi des pointeurs pronominaux est soumis à restrictions, du moins dans les contextes parenthétiques que j'examine (un pronom n'est pas totalement exclu, comme le montre l'exemple célèbre de J. Lyons (1980, 289) : *Ça, c'est un rhinocéros. — Un quoi ? Tu peux me l'épeler ?*).

Il est vrai que Lyons exclut ce type d'exemples, qualifié de deixis textuelle, du domaine de l'anaphore...

<sup>21</sup> J. Authier-Revuz dénomme "pseudo-anaphore déictique" ce type d'expression organisant le "couplage, sur la chaîne, d'un signe et de la désignation, méta-énonciative,

une forme d'anaphore co-référentielle, la parenthèse opérant explicitement le passage d'un aspect cognitif à l'autre, ou une saisie délibérée de l'arrière-plan proprement langagier.

Pour terminer, et brièvement, les exemples ci-dessus manifestent qu'il faudrait examiner soigneusement les contraintes pesant sur le choix du prédéterminant, défini ou démonstratif, des expressions anaphoriques dans les gloses méta-énonciatives. Je me contenterai de mentionner que le défini est majoritairement élu dans des expressions prédicatives (*le mot est faible/bête/impropre...*) et apparaît dans des expressions plus ou moins figées :

(42) le cocktail journalistico-littéraire, *passer-moi l'expression*, qui fait de Lire... (< Authier-Revuz)

(43) au Conseil des Etats / je vois qu'on a pris *si vous m(e) passez l'expression / le taureau par les cornes / (oral)*

types d'exemples qu'il faudrait mettre en rapport avec la fréquence des anaphoriques zéro rencontrés dans des d'incises stéréotypées :

(44) Les scènes et les épisodes s'enfilent, *si j'ose dire*, comme les protagonistes n'importe comment et par tous les bouts [...] (< Authier-Revuz)

Le démonstratif, quant à lui, paraît se combiner mieux avec des prédications "accidentelles" et non déterminatives (voir l'exemple (8) *supra*), ou lorsqu'il est saisi en "contraste interne" (exemple (40)<sup>22</sup>). Il est cependant difficile d'expliquer les raisons du choix préférentiel opéré pour l'article défini, quand il pourrait être remplacé sans problème par le démonstratif. Le fait que l'opération d'insertion parenthétique suffise à assurer la saillance des objets contribue peut-être à ce que le défini soit majoritairement sélectionné, l'emploi du démonstratif pouvant apparaître alors comme redondant, ou opérant un surmarquage plus ou moins nécessaire. Ainsi, remarquons simplement qu'en (44) l'anaphorique zéro pourrait être aussi bien un pronom neutre clitique (*si j'ose Ø dire = si j'ose le dire*) qu'un démonstratif tonique (*si j'ose dire Ø = si j'ose dire ça*).

de l'occurrence de ce signe" (1987, 29); pour cet auteur, l'aspect déictique provient du fait que la référence ne s'établit pas envers un objet validé au préalable, dans une unique dimension "en mention".

<sup>22</sup> La saisie se fait bien, selon les termes de Kleiber, en connexion étroite avec le contexte d'énonciation (1986, 65).

## 5.2. Prises en charges globales

Le rapport au dire peut aussi s'effectuer par un "empaquetage" global de l'énonciation (Descombes Dénervaud & Jespersen, 1992). Dans le cas des insertions parenthétiques, le fait notable est la fréquence des structures prédicatives du type *c'est + SN* : la référence floue établie au moyen du pronom démonstratif suffit à poser une opération explicite de dénomination, grâce à la mise en équivalence opérée avec le SN. Signalons que ce dernier peut être soit un défini, généralement spécifié par une expansion déterminative, qui présuppose que l'objet est déjà identifié, soit un indéfini, qui introduit et catégorise explicitement un nouveau référent :

(45) La mode féminine - *c'est du moins l'hypothèse que je défends dans mon livre* - est tout entière tournée vers l'avenir et le renouvellement. (presse)

(46) Plus précis qu'une critique générale des choix actuels de la recherche en France, l'Homme occulté s'attache avant tout à mettre en évidence l'évincement dramatique de l'homme (dans sa dimension psychologique) de cette recherche. Cet évincement - *c'est la thèse défendue* - trouve sa source dans l'attitude réductionniste outrancière de la politique scientifique récente. (presse)

(47) tu devrais / *c'est une simple suggestion* /<sup>o</sup> te mettre à ranger tes affaires \ (oral)

Ces emplois sont à rapprocher de nombreuses appositions (qu'on pourrait décrire comme des structures attributives elliptiques) :

(48) On parle généralement - *remarque banale* - pour exercer une influence : consoler, persuader, convaincre, faire agir, ennuyer ou embarrasser, ...etc. (article scientifique)

(49) [...] c'est le village mentionné qui est choisi, parce que, *information dont nous discuterons dans la deuxième partie*, les villages ont normalement une église. (article scientifique)

Une ultime remarque pour préciser que les emplois résomptifs qui prennent la forme d'un SN démonstratif sont, de façon non spécifiques aux parenthèses, l'occasion de doubler la dénomination de visées argumentatives (cf. Apothéloz & Reichler-Béguelin, ici-même, et Reichler-Béguelin, 1995). C'est ce qui se passe en (50), où la parenthèse intervient pour sélectionner un aspect d'un contenu argumentatif complexe :

(50) Le Choeur des XIV, très rarement limité par ses moyens vocaux d'excellente formation amateur - ces réserves concernent une maîtrise encore inégale des diversifications de nuances - laisse cependant une très forte impression de maturité vocale. (presse)

Le contenu de l'apposition propose en effet des informations qui articulent des lignes argumentatives antagonistes : l'opérateur *très rarement* inverse les présupposés négatifs liés à l'emploi de l'adjectif *limité*; cette appréciation positive est confirmée par l'adjectif *excellent*, mais tempérée par le prédicat *amateur*, vraisemblablement co-orienté à *limité*. Toutefois, la ligne argumentative majeure semble être laudative, ce qui entre alors en contradiction avec le contraste introduit par le connecteur *cependant* du constituant final, au contenu argumentatif positif lui aussi. L'emploi de l'anaphorique axiologiquement marqué comme négatif *ces réserves* corrige la hiérarchisation des lignes argumentatives établie auparavant.

Dans ce cas, comme dans tous les autres, la *rupture* que constitue l'insertion de la parenthèse est largement contrebalancée par les inférences complexes que son interprétation met en oeuvre. La *suspension* de l'énoncé encadrant qu'elle opère active les processus dynamiques de reconfigurations des objets-de-discours visés, et la *non intégration* formelle des constituants se résout lors de la réintégration de la schématisation intercalée dans la représentation cadre.

#### Conventions de transcription

/	intonème progrédient
//	ton supra-haut
\	intonème conclusif
	pause nette
:	allongement syllabique
(xxx)	constituant omis
xxx	accent d'intensité portant sur le segment mis en gras
°xxx°	décrochement caractéristique du registre
xxx-	mot interrompu

#### Bibliographie

- APOTHÉLOZ, D., M.-J. REICHLER-BÉGUELIN (1995) : "Construction de la référence et stratégies de désignation", *TRANEL* 23, (ici-même).
- APOTHÉLOZ, D., M.-J. REICHLER-BÉGUELIN (à paraître) : "Demonstrative NPs and associativity", *Journal of Pragmatics* (les citations renvoient à la version originale française de l'article, qui paraîtra traduit).
- AUTHIER-REVUZ, J. (1981) : "Paroles tenues à distance", in : CONEIN, C. et al. (éd) : *Matérialités discursives*, Presses Universitaires de Lille, 127-142.
- AUTHIER-REVUZ, J. (1987) : "Modalité autonymique et pseudo-anaphore déictique", *Cahiers de lexicologie* 51, 19-37.
- AUTHIER-REVUZ, J. (1991) : "Hétérogénéités et ruptures. Quelques repères dans le champ énonciatif", in : PARRET, H. (éd) : *Le Sens et ses hétérogénéités*, Paris, éd. du CNRS, 139-151.
- AUTHIER-REVUZ, J. (1993) : "Jeux méta-énonciatifs avec le temps", in : PARRET, H. (éd) : *Temps et discours*, Louvain, Presses Universitaires, 78-105.
- BERRENDONNER, A. (1993) : "Périodes", in : PARRET, H. (éd) : *Temps et discours*, Louvain, Presses Universitaires, 47-61.
- BERRENDONNER, A. (1994) : "Anaphores confuses et objets indiscrets", in : SCHNEDECKER, C. et al. (éd) : *L'anaphore associative (aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques)*, Paris, Klincksieck (coll. Recherches Linguistiques, XIX), 209-230.
- BERRENDONNER, A. (à paraître) : "Redoublement actanciel et nominalisations", *SCOLIA* 5, Université des Sciences humaines de Strasbourg.
- BERRENDONNER, A., M.-J. REICHLER-BÉGUELIN (1989) : "Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique", *Langue française* 81, 99-125.

- BLANCHE-BENVENISTE, C. et al. (1984) : *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application à la langue française*, Paris, SELAF.
- CADIOT, P. (1988) : "De quoi ça parle ? A propos de la référence de *ça*, pronom-sujet", *Le Français moderne* 56, 3/4, 174-192.
- CORBLIN, F. (1991) : "Sujet impersonnel et sujet indistinct : *il* et *ça*", in : MAILLARD, M. (éd) : *L'impersonnel*, Grenoble, CEDITEL, 139-150.
- CORNISH, F. (1991) : "Non-discrete reference, discourse construction, and the French neuter clitic pronouns", *Journal of French Language Studies* 1, 1991, 123-138.
- DELOMIER, D., M.-A. MOREL (1986) : "Caractéristiques intonatives et syntaxiques des incises", *DRLAV* 34-35, 141-160.
- DESCOMBES DÉNERVAUD, M., J. JESPERSEN (1992) : "L'anaphore conceptuelle dans l'argumentation écrite", *Pratiques* 73, 79-95.
- KESIK, M. (1989) : *La cataphore*, Paris, PUF.
- KLEIBER, G. (1986) : "Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate", *Langue française* 72, 54-79.
- KLEIBER, G. (1987) : "Une leçon de CHOSE : sur le statut sémantico-référentiel du mot *chose*", *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques* 53, Université de Neuchâtel, 57-75.
- LYONS, J. (1980) : *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse.
- MAILLARD, M. (1974) : "Essai de typologie des substituts diaphoriques", *Langue française* 21, 55-71.
- REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1988) : "Anaphore, cataphore et mémoire discursive", *Pratiques* 57, 15-43.
- REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1993) : "Anaphores associatives non lexicales : incomplétude macro-syntaxique", in : KAROLAK, S., T. MURYN (éd) : *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves*, Actes du VI<sup>e</sup> Colloque international de linguistique romane et slave, Cracovie, 327-379.

- REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1995) : "Alternatives et décisions lexicales dans l'emploi des expressions démonstratives", *Pratiques* 85, 53-87.
- REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (à paraître) : "Anaphores pronominales en contexte d'hétérogénéité énonciative : effets d'(in)cohérence", *Actes du colloque "Relations anaphoriques et (in)cohérence"*, (Anvers, décembre 1994).
- REY-DEBOVE, J. (1978) : *Le métalangage*, Paris, Le Robert.